



Département du MORBIHAN

2024/25/03/04

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre à vingt heures et trente minutes, le vingt-cinq mars, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absents : BOCQUILLON Maud, LE GRAND Mickaël, GOJJARD Laurine.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à HENRY Catherine, LE GRAND Mickaël à PERON Alan, GOJJARD Laurine à BOURLÈS Christophe.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Christophe BOURLÈS a été élu secrétaire de séance

Date de convocation : 14/03/2024
Convocation affichée le : 19/03/2024

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 23
Procuration (s) : 3

Reçu en Préfecture de VANNES le 04/04/2024
Publié ou notifié le 08/04/2024
Certifié exécutoire le 08/04/2024
A GOURIN, le 08/04/2024...
Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



Monsieur le maire s'étant retiré lors du vote du compte administratif, Madame Catherine HENRY a été nommée Présidente de séance.

4- COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à prendre connaissance des résultats figurant au compte administratif 2023 du budget assainissement collectif conforme au compte de gestion de Monsieur le receveur municipal.

Le tableau ci-après reprend les résultats qui apparaissent dans le document réglementaire transmis à chaque membre de l'assemblée

Département du MORBIHAN

EXÉCUTION DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE L'EXERCICE 2023	Réalisés	Réalisés	Reste à réaliser
	Fonctionnement	Investissement	Investissement
Recettes	385 769,43 €	268 379,64 €	42 762,50 €
Dépenses	118 572,05 €	200 858,32 €	365 353,60 €
Déficit reporté			
Excédent reporté	267 197,38 €	67 521,32 €	
DÉFICIT DE CLÔTURE			322 591,10€
EXCÉDENT DE CLÔTURE	267 197,38 €	67 521,32 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée, par 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »,

ADOpte le compte administratif 2023 du service assainissement collectif.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 25 mars 2024

La Présidente de séance,

Catherine HENRY.



Le secrétaire de séance,

Christophe BOURLÈS.

